

Appel à communications (AAC)

Colloque

**Alternance politique, continuité administrative ?
Contribution à une sociologie politique de l'inertie des politiques publiques**

*Université Paris-Dauphine
18-19 septembre 2023*

Résumé

Le colloque propose de questionner les effets des logiques du champ politique sur les politiques publiques. Pour cela, il se centrera sur l'analyse des alternances politiques, envisagées comme moments de crise institutionnalisée et régulière particulièrement propices pour interroger l'impact de la compétition politique sur les politiques publiques. En quoi l'arrivée d'un nouveau gouvernement bouleverse-t-elle – ou non – la structure et le fonctionnement d'un réseau d'acteurs ? Dans quelle mesure peut-on parler de l'indépendance des haut-es fonctionnaires – et de l'administration en général – vis-à-vis de la nouvelle équipe au sein de l'exécutif ? Une attention particulière sera portée aux instruments, aux administrations et aux individus, ainsi qu'à la pluralité des réseaux d'acteurs (fonctionnaires-gouvernants, Parlement, groupes d'intérêt et *think tanks*, etc.) Des analyses multi-niveaux et des comparaisons internationales seront les bienvenues, notamment le cas des issues révolutionnaires et des régimes autoritaires. La langue de travail sera le français.

Abstract

The conference aims to question the effects of the political field logics on public policies. To do so, it will focus on the analysis of political changeovers, considered as moments of institutionalized and regular crisis, which are particularly conducive to questioning the impact of political competition on public policies. How does the arrival of a new government disrupt – or not – the structure and functioning of a network of actors? To what extent can we speak of the independence of senior civil servants – and of administration in general – regarding the new team within the executive? Particular attention will be paid to instruments, administrations and individuals, as well as to the plurality of networks of actors (government officials, Parliament, interest groups and think tanks, etc.). Multi-level analyses and international comparisons will be welcome, especially the case of revolutionary outcomes and authoritarian regimes. Working language will be French.

Resümee

Das Kolloquium schlägt vor, die Auswirkungen der Logik des politischen Feldes auf die Staatstätigkeiten zu untersuchen. Dazu wird sich das Kolloquium auf die Analyse politischer Wechsel konzentrieren. Sie sind Momente institutionalisierter und regelmäßiger Krisen besonders geeignet, um den Einfluss des politischen Wettbewerbs auf den Staat zu analysieren. Inwiefern verändert der Amtsantritt einer neuen Regierung die Struktur und Funktionsweise eines Netzwerks von Akteuren - oder auch nicht? Inwieweit kann man von der Unabhängigkeit hoher Beamter - und der Verwaltung im Allgemeinen - von der neuen Regierung sprechen? Besondere Aufmerksamkeit wird Instrumenten, Verwaltungen und Einzelpersonen sowie der Vielfalt der Akteursnetzwerke gewidmet (Regierungsbeamte, Parlament, Interessengruppen und Think Tanks usw.). Mehrebenenanalyse und internationale Vergleiche werden erwünscht, insbesondere der Fall von revolutionären Ergebnissen (revolutionary outcome) und autoritären Regimen. Die Arbeitssprache wird französisch sein.

Comité d'organisation

Catherine Achin, *professeure des universités, science politique (IRISSO, Université Paris-Dauphine)*

Kevin Bernard, *doctorant contractuel, science politique (IRIS, EHESS)*

Choukri Hmed, *maître de conférences, science politique (IRISSO, Université Paris-Dauphine)*

Tanguy Levoyer, *doctorant contractuel, science politique, (IRISSO, Université Paris-Dauphine)*

Dominique Méda, *professeure des universités, sociologie (IRISSO, Université Paris-Dauphine)*

Raphaëlle Sors, *doctorante contractuelle, sociologie (IRISSO, Université Paris-Dauphine)*

Comité scientifique

Catherine Achin, *professeure des universités, science politique (IRISSO, Université Paris-Dauphine)*

Pierre-Yves Baudot, *professeur des universités, sociologie (IRISSO, Université Paris-Dauphine)*

Philippe Bezès, *directeur de recherche CNRS (CEE, Sciences Po)*

Assia Boutaleb, *professeure des universités, science politique (CESSP, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne)*

Delphine Dulong, *professeure des universités, science politique (CESSP, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne)*

Jean-Michel Eymeri-Douzans, *professeur des universités, science politique (LaSSP, Institut d'études politiques de Toulouse)*

Brigitte Gaïti, *professeure des universités, science politique (CESSP, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne)*

Julie Gervais, *maîtresse de conférences, science politique (CESSP, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne)*

Patrick Hassenteufel, *professeur des universités, science politique (Printemps, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)*

Choukri Hmed, *maître de conférences, science politique (IRISSO, Université Paris-Dauphine)*

Sylvain Laurens, *directeur d'études, sociologie (CMH, EHESS)*

Dominique Méda, *professeure des universités, sociologie (IRISSO, Université Paris-Dauphine)*

Alexis Spire, *directeur de recherche CNRS (IRIS, EHESS)*

Questionner les effets de l'alternance politique sur les politiques publiques.

Qualifiée par la succession de différents partis à la majorité gouvernante dans un régime démocratique (Rey, 1998), l'alternance politique et ses effets constituent un objet classique en science politique. Apparu en France à partir des années 1920, le terme d'alternance s'est fortement diffusé à partir des années 1970 avec l'anticipation de l'arrivée d'un gouvernement socialiste au pouvoir, fait alors inédit depuis l'avènement de la Ve République. Présentée comme « un substitut non violent à la révolution » par Jean-Louis Quermonne (1988), l'alternance devient pour certains politistes un marqueur de la bonne vitalité démocratique d'un pays. Institutionnalisée et régulière, elle permettrait de « changer la tendance partisane du gouvernement sans perturber l'ordre social » (Aldrin *et al.*, 2016, p. 21). Par suite, les campagnes électorales constituent des moments de mise en scène du changement par les acteurs politiques devant leurs électrices et électeurs, appelant, par l'intermédiaire de leurs programmes, à une réorientation de certaines logiques étatiques. Pourtant, il existe encore peu d'études consacrées au rôle spécifique des partis et des élections dans la fabrique des politiques publiques (Guinaudeau & Persico, 2018) .

L'appel à communication souhaite contribuer à cette réflexion à travers l'analyse de l'impact des alternances politiques sur les politiques publiques conduites au sein des démocraties pluralistes, mais également dans les régimes autoritaires. L'analyse de ces deux cas d'étude peut s'avérer intéressant pour penser les hybridations entre situations autoritaires et situations démocratiques dans la conduite des politiques publiques (Dabène *et al.*, 2008). C'est pourquoi seront aussi encouragées les contributions analysant les changements de politiques publiques dans ces régimes, que cela soit à l'occasion « d'élections pas comme les autres » (Hermet *et al.*, 1978) qui y ont cours mais aussi à la suite d'une issue révolutionnaire (Heurtaux & Zalewski, 2012; Hmed, 2016, 2019; Tilly, 1978). Si les élections dans les régimes démocratiques peuvent être comparées à des crises douces car régulières et institutionnalisées, quels sont les effets d'une crise politique – caractérisée par une conjoncture fluide (Dobry, 1986) – sur les politiques publiques, *a fortiori* quand elle mène à un changement de régime ?

L'impact du politique en question : changements partisans ou inertie des politiques publiques ?

La question sous-jacente est celle des changements ou de l'inertie des politiques publiques induites par l'arrivée de nouveaux·elles élu·es au pouvoir. La sociologie des problèmes publics a depuis longtemps insisté sur l'existence de « fenêtres d'opportunité » politiques rendant les changements de politiques publiques possibles (Kingdon, 1984). Toutefois, les chercheurs qui mobilisent cette notion conceptualisent assez peu les évolutions dues au *political stream*, c'est-à-dire liées aux règles du jeu et aux calendriers de la vie politique. Les effets des alternances politiques sont ainsi absents des travaux de Joseph Gusfield sur les politiques de sécurité routière (Gusfield, 1984). Il existe pourtant des luttes définitionnelles – entendues comme des luttes de pouvoirs visant à imposer un cadrage spécifique aux problèmes en question – qui peuvent être constamment réactivées dans les champs politique et médiatique à l'occasion des élections (Gilbert & Henry, 2012). Certaines analystes économiques considèrent que l'approche d'une élection

engendrerait une hausse des dépenses par les gouvernants, dans l'optique de séduire des électeurs et électrices (Downs, 1957; Nordhaus, 1975). Par suite, les responsables du gouvernement nouvellement élu·es semblent mettre plus d'effort au début de leur mandat pour inscrire à l'ordre du jour de l'agenda parlementaire les promesses faites durant la campagne (Persico et al., 2012). On peut cependant questionner la mise en œuvre concrète des politiques de dépenses promises, une fois l'arrivée de la nouvelle équipe gouvernementale ou d'une nouvelle majorité parlementaire. André Blais pointe ainsi que les élections ne « constituent qu'un facteur parmi plusieurs qui influencent les choix budgétaires des gouvernements » (Blais, 2003, p. 933). Ce colloque s'intéresse ainsi moins à la construction des programmes électoraux par les partis (Fertikh, 2014) qu'à leur mise en œuvre concrète, qui suscite certaines adaptations des promesses émises durant les campagnes électorales, parfois jusqu'à l'abandon, du fait de leurs appropriations – ou non – par les élu·es et fonctionnaires. Quel est alors le rôle spécifique des alternances politiques sur la conduite des politiques publiques ?

Au-delà de la construction de problèmes publics, la question qui se pose est donc celle de savoir quels types de changements les luttes électorales sont susceptibles de produire dans les politiques publiques ainsi que dans les administrations chargées de les mettre en œuvre et, au-delà, dans les alliances et concurrences autour de leurs évolutions. Charles E. Lindblom a depuis longtemps souligné que les politiques publiques évoluent fréquemment de manière « incrémentale », *i.e.* de façon très graduelle (Lindblom, 1959) Les travaux d'Aaron B. Wildavsky sur les évolutions budgétaires aux États-Unis tendent à donner quelques crédits à cette hypothèse de changement « par petits pas » (Wildavsky, 1964), loin des grandes promesses de renversement de l'ordre social qui peuvent être prononcées pendant les campagnes électorales. Dans le cadre de la politique budgétaire française, Alexandre Siné souligne qu'il existe des mécanismes similaires, tout en indiquant l'existence de « budgets emblématiques » dont les évolutions dépendraient des partis au pouvoir (par exemple le budget de l'Éducation nationale pour la gauche, celui de la Défense pour la droite) (Siné, 2006). L'existence de phénomènes d'inertie dans l'action publique a été analysée par Paul Pierson avec la notion de « dépendance au sentier », qui fait référence au poids des orientations antérieures dans la prise de décision des gouvernants (Pierson, 1993). Outre le poids des choix faits par le passé, c'est également la pérennité des groupes sociaux qui les ont en charge qu'il convient d'interroger. L'étude de Patrick Hassenteufel sur la composition des élites du *Welfare* entre 1981 et 1997 montre ainsi qu'en dépit des cinq alternances politiques, les élites du secteur restent globalement inchangées (Hassenteufel *et al.*, 1999) – ce qui va de pair avec le maintien du même référentiel d'action publique orienté vers l'adaptation des politiques sociales à la contrainte budgétaire. De la même manière, George Tsebelis met en avant l'existence d'acteurs veto et l'importance des configurations sociales participant à l'action publique dans le maintien du statu quo (Tsebelis, 2002).



Cet appel souhaite questionner les relations existantes entre la compétition politique (c'est-à-dire les logiques du champ politique, en relation éventuellement avec ses champs adventices) et les politiques publiques à travers le phénomène de l'alternance démocratique et des jeux politiques dans les régimes autoritaires. Les contributions pourront porter sur des politiques publiques diverses et se situer dans différents pays, moments et échelons (local, national, transnational). Les propositions s'inscrivant dans une démarche comparative, tant d'un point de vue historique que géographique, sont encouragées.

L'appel propose de décliner le raisonnement en quatre axes. Trois portent sur l'impact de la compétition politique sur les changements d'instrumentation, sur la restructuration de l'État, et sur la recomposition des différentes coalitions en lutte pour l'imposition de la définition et de l'orientation d'une politique publique. Un dernier axe se centre spécifiquement sur le cas des régimes autoritaires et des crises politiques. Les contributions valorisant l'articulation entre ces différents axes seront les bienvenues.

*

Axe 1 : Impact sur l'instrumentation et les objectifs de l'action publique

L'entrée par les instruments, entendus comme de véritables indicateurs des inflexions de l'action publique (Halpern et al., 2014; Hassenteufel & de Maillard, 2017; Lascoumes & Le Galès, 2005), permet de mettre à l'épreuve la mise en récit politique du changement des manières de gouverner. On analysera donc dans ce premier axe l'influence de la compétition politique sur la mise à l'agenda de nouveaux problèmes publics, et surtout ses effets sur le cadrage administratif d'un problème existant ou encore sur sa mise en œuvre (R. Benford, 1987; R. D. Benford et al., 2012), c'est-à-dire plus largement sur l'instrumentation de l'action publique.

L'inertie par-delà les changements d'instruments

Si l'on distingue les différents types de changement de l'action publique (Hall, 1993), la perpétuation des instruments et de leurs objectifs par-delà les promesses d'évolution ne constitue qu'un changement de premier ordre, peut à même d'infléchir les politiques publiques. L'alternance politique peut cependant conduire à des changements significatifs de niveau au sein d'un même instrument. Ainsi, lorsque les partis de gauche remportent les élections législatives en 2012, il se produit une inflexion importante dans l'instrumentation de l'imposition des revenus du capital : ceux-ci passent d'une taxation proportionnelle (en pourcentage, qu'importe le montant des revenus) à une taxation progressive (d'autant plus élevée que le montant des revenus est important). Cependant, cette inflexion dans l'instrument ne s'accompagne pas *in fine* d'un changement d'objectif à terme : des réorientations rapides de l'instrument conduisent, comme avant l'élection, à minimiser l'imposition des revenus du capital dans un objectif d'attraction des capitaux financiers (Bernard & Herlin-Giret, 2022). Ainsi, l'introduction de nouveaux instruments d'action publique n'implique pas mécaniquement une modification des buts et objectifs orientant une politique

publique. Dans ce cas de figure, il s'agit d'un « changement de deuxième ordre, qui ne remet pas en cause les logiques fondamentales des politiques passées » (Palier, 2005, p. 53). Il existe également des luttes sur les modalités concrètes de leur mise en œuvre. Alors que de nombreuses règles légales visant la féminisation de la représentation politique ont été mises en place depuis les années 1990, leurs effets apparaissent pourtant encore aujourd'hui très contrastés tant les pratiques de contrôle des positions dominantes du champ politique continuent de se perpétuer en s'y adaptant (Achin & Lévêque, 2014).

Changements d'instruments, changements des politiques publiques par-delà les instruments

On peut pourtant se demander si l'alternance ne provoque que des changements de premier ou de second ordre (engendrant *in fine* une forte continuité dans les politiques publiques), ou si elle est capable de susciter des changements de troisième ordre, correspondant à un changement d'instrumentation mais également d'objectifs politiques. Il y aurait, dans ce cas, un véritable changement de paradigme des politiques publiques. Peter Hall (1993) prend l'exemple du passage d'un paradigme keynésien à celui d'un paradigme monétariste dans les objectifs guidant les politiques macroéconomiques. C'est notamment le cas des réformes de la protection maladie en France dans les années 1990 (Belorgey, 2010; Juven et al., 2019; Pierru, 1999; Serré, 2001). La remise en cause des modes d'action antérieurs mènerait dans ce cas à un renouvellement des instruments « de contrôle étatique indirects (régulation financière de la dépense, évaluation et mise en concurrence des professionnels, etc.) susceptibles d'améliorer l'efficacité du système » (Gay, 2018, p. 33). Enfin, il peut exister de fortes continuités dans l'instrument employé, alors que ses objectifs peuvent radicalement changer. C'est le cas des tests d'alcoolémie analysés par Renaud Crespin. Si ces derniers sont déjà utilisés dès 1999, ils peuvent, à partir de 2003, être effectués sur tous les conducteurs, encourageant amende et emprisonnement en cas de résultat positif. Ce changement fait suite à un fait divers couplé à un changement de majorité (Crespin, 2006). La sécurité routière est en effet présentée par Jacques Chirac comme l'un des trois chantiers prioritaires de son futur quinquennat lors de la campagne électorale de 2002. Renaud Crespin pose donc ici la question « des conditions dans et par lesquelles s'opère ce changement dans les finalités attribuées à l'usage public d'une même technique » (*ibid.*, p. 814).

*

Axe 2 : Penser les relations entre la compétition politique et la restructuration de l'État.

Les instruments d'action publique ne sont pas des dispositifs « hors sol » puisqu'ils « doivent leur force à leur capacité à structurer sur le long terme des configurations d'acteurs obéissant à des logiques incompatibles » (Baudot, 2014, p. 194). Le deuxième axe conduit alors à se demander dans quelle mesure la compétition électorale produit une modification de l'architecture administrative (création de nouveaux ministères, de nouvelles directions générales, transferts de compétence, politisation des haut-es fonctionnaires, etc.). Il existe des effets de corps

(Bourdieu, 1985), qui sont à prendre en compte pour comprendre les inerties ou les modalités de changement dans l'action publique ou dans l'architecture administrative (Lascoumes et al., 2014 ; Levoyer, 2022). Il s'agit d'évaluer la capacité de résistance (Hmed & Laurens, 2011) des haut-es fonctionnaires face au changement politique mais aussi administratif, et les relations entre capitaux étatique et politique (Eloire, 2020). Cet axe propose de questionner les relations entre modification du personnel politique et transformation du personnel administratif à travers plusieurs optiques.

Spoils system et entourages

La question de l'existence d'un *spoils system* au sein des différents régimes politiques, qu'ils soient démocratiques ou autoritaires, interroge sur les formes de discontinuité dans les parcours professionnels et les origines sociales des élites administratives que peut entraîner une alternance (Birnbaum, 1985; Collas *et al.*, 2018; Sawicki & Mathiot, 1999). Institutionnalisé aux États-Unis, l'existence d'un tel mode de régulation des élites bureaucratiques est souvent remarquée, mais peu étudiée en France (Dreyfus, 2000 ; Wilson, 1887). Ismail Ferhat souligne néanmoins dans un article récent l'existence « d'une politisation accrue du recrutement des recteurs à partir de 1974 qui a conduit à leur remplacement plus systématique suite aux alternances politiques » (Ferhat, 2022, p. 43-44). En France, la question a aussi été abordée sous l'angle des « entourages », c'est-à-dire des conseiller-es et proches collaborateurs-trices des élus (Beauvallet & Michon, 2017; Dulong, 2018; Eymeri-Douzans et al., 2015). Comment la nomination de nouveaux fonctionnaires-gouvernants ou des entourages des élu-es modifie – ou pas – la conduite des politiques publiques au travers des changements des configurations administratives qui les portent ? On notera que les orientations de politiques publiques ne sont pas soumises à inflexions dans le seul cas d'un renouvellement des configurations administratives. C'est notamment ce que montre Bruno Jobert en mettant en avant le rôle de hauts-fonctionnaires, déjà largement influencés par le néolibéralisme depuis les années 1970, ayant su acclimater les politiques sociales françaises au référentiel néolibéral (Jobert, 1994).

La question de la politisation des haut-es fonctionnaires

Si l'existence d'une politisation fonctionnelle des haut-es fonctionnaires est depuis longtemps renseignée (Eymeri-Douzans, 2003), quel est son impact sur les politiques publiques ? Définis comme des « opérateurs de la politisation du monde social » par Sylvain Laurens (Laurens, 2009 ; Paquet, 2020), ces derniers circulent entre cabinets ministériels, administrations centrales, agences, voire sphère privée (Daho & Gally, 2018). Quand bien même les tournants sont rarement « le produit de grandes décisions idéologiques » (Gaïti, 2014, p. 70), il reste malgré tout pertinent de questionner l'aspect politique des nominations des haut-es fonctionnaires ainsi que leurs effets – ou non – dans la conduite d'une politique publique. Malgré l'existence d'effets de position, le rôle « n'est pas qu'une contrainte » (Lagroye, 1997), au sens où le rapport à celui-ci peut être varié en fonction de convictions partisans. L'existence d'un rapport au rôle différencié dans la haute fonction publique reviendrait peut-être à nuancer l'idée d'une interchangeabilité des fonctionnaires (Laurens & Serre, 2016). Cet axe propose donc de tirer ce fil, sans faire de la politisation la variable

nécessairement unique des choix d'une politique publique. Les effets d'appartenance pour les énarques issus d'une même promotion sont par exemple une autre variable à prendre en compte pour comprendre certaines facilités ou blocages dans la conduite des politiques publiques.

La question des politiques d'organisation de l'État.

Il s'agit également de questionner les impacts des politiques de l'organisation de l'État (Bezes & Le Lidec, 2016; Davis et al., 1999; Egeberg, 1999) sur les contenus des autres politiques publiques et de leur cadrage. Vilde Hernes montre par exemple l'existence d'un lien entre les réformes administratives sur l'immigration et l'intégration et les alternances politiques, mais sans questionner les effets de ces (dé)couplages sur les instruments, personnels et le cadrage de ces politiques publiques (Hernes et al., 2019). Ces réorganisations ne sont pourtant pas toujours sans conséquences. Philippe Bezès indique ainsi que la création en 2003 de la Direction de la réforme budgétaire assoit le ministère du Budget comme pilote de la réforme de l'État, ce qui conduit *in fine* à la Révision générale des politiques publiques dès décembre 2007 (Bezes, 2010).

*

Axe 3 : Alliance ou concurrence : penser les relations entre parlementaires, gouvernement, administration et groupes d'intérêt

Même si l'organisation des structures administratives et le profil des fonctionnaires-gouvernants sont essentiels dans la conduite des politiques publiques, il convient de ne pas enfermer l'analyse au seul pouvoir exécutif.

Le rôle du Parlement

En effet, les responsables d'un pouvoir exécutif renouvelé par l'alternance doivent composer avec le pouvoir législatif pour pouvoir imposer les politiques publiques qu'ils-elles souhaitent conduire. Même si, dans le contexte français de la Vème République, le Parlement est fortement rationalisé, les député·es et sénateurs·trices – ainsi que leurs assistant·es (Beauvallet, 2018; Demazière & Lidec, 2014; Courty, 2005) et les administrateurs (Baloge, 2018) continuent malgré tout à jouer un rôle dans l'élaboration des politiques publiques. Pour Damien Lecomte (2021), l'ancrage très fort de la discipline partisane dans les esprits des parlementaires de la majorité tend, au moins autant que les mécanismes juridiques du parlementarisme rationalisé, à naturaliser le soutien des élu·es aux décisions prises par le pouvoir exécutif en France. Les parlementaires de la majorité disposeraient toutefois de marges de négociation non négligeables face aux responsables de l'exécutif, leur permettant d'obtenir des concessions ciblées qui peuvent avoir un impact sur les politiques conduites par l'exécutif. Les député·es socialistes acceptent, par exemple, en décembre 2012 de voter la création d'une retenue administrative pour les étrangers en situation irrégulière contre une réforme du régime juridictionnel en faveur du juge des libertés (Levoyer, 2022). Mathieu Fulla remet ainsi en cause la formule péjorative « d'élus godillots » en

montrant l'importance de certains député·es socialistes au moment du projet de nationalisation des entreprises et des banques entre mai 1981 et décembre 1982 (Fulla, 2017). Le maintien d'un soutien parlementaire nécessite alors un travail permanent de la part des responsables de l'exécutif, notamment du Premier·ère ministre et de ses collaborateurs·trices, afin d'assurer la discipline partisane : c'est ce que Delphine Dulong nomme « la fabrique ordinaire du soutien parlementaire » (Dulong, 2021). Ces exemples invitent donc à questionner les effets d'une alternance politique sur les relations qu'entretiennent les parlementaires et les membres du gouvernement, certains pouvant par exemple défendre les promesses de campagne et d'autres suivre une autre ligne une fois élu·es.

Groupes d'intérêts et coalitions de cause

L'appel entend élargir la question aux effets potentiels des alternances sur des « coalitions de cause » (*advocacy coalition*, Sabatier & Jenkins-Smith, 1993) et, plus largement, sur des communautés d'action publique relativement hermétiques (*policy community*, Hecló & Wildavsky, 1974) ou des réseaux plus larges contribuant à façonner les politiques publiques (*policy network*, Le Galès & Thatcher, 1995). Guillaume Courty et Julie Gervais soulignent ainsi l'extrême porosité qui peut exister entre les assistants parlementaires et les « lobbyistes » (Courty & Gervais, 2016). Du fait des informations dont ils·elles disposent et de leur connaissance des circuits institutionnels, les représentant·es d'intérêts participent alors pleinement à la fabrique de la loi et à la socialisation professionnelle des élu·es (Baloge, 2016). Le renouvellement des député·es peut ainsi conduire ces groupes à des changements de stratégie en cas de pertes (ou de gains) de leurs soutiens parlementaires. L'arrivée en 1981 de député·es proches du milieu de l'enseignement (Birnbaum, 1985) ou le retour des élites économiques au Parlement avec les législatives de 2017 (Boelaert et al., 2018) ne conduit-elle pas les entreprises et associations à transformer leurs rapports aux parlementaires ? Plus encore, il peut exister des rapports routiniers entre les groupes d'intérêts et des haut·es fonctionnaires en recherche d'alliés mobilisables dans les luttes bureaucratiques auxquels ils participent. Sylvain Laurens a démontré que dès 1957 les fonctionnaires européen·nes ont cherché le soutien des représentant·es d'intérêts économiques afin de bénéficier d'un savoir transnational sur l'économie mobilisable contre des administrations nationales souvent peu enclines à voir émerger une bureaucratie européenne concurrente (Laurens, 2015). Michel Offerlé insiste également sur l'importance des « politiques publiques patronales » et souligne les accès multiples et les instruments divers (y compris une capacité de nuisance électorale) dont peuvent disposer certaines organisations patronales pour porter leurs revendications (Offerlé, 2009). Mais au-delà des seules actions patronales, c'est également la question de la revalorisation (ou non) du rôle des organisations syndicales de salariés ou de certains responsables du plaidoyer des ONG (Ollion, 2015), voire de certains mouvements sociaux comme celui des Gilets Jaunes (Blavier, 2021) qui est posée. Il est aussi important de ne pas oblitérer le rôle des *think tanks* (et d'autres groupes de réflexion) dans la mise en forme des politiques publiques. Il peut en effet exister des liens entre les haut·es fonctionnaires et ces groupes de réflexion, qui ne sont pas sans intérêt pour comprendre la politisation de certains d'entre eux – d'autant plus « qu'ils servent, pour les plus

importantes, d'antichambre pour de futurs membres de cabinets ministériels (ou plus modestement de futurs assistants parlementaires) » (Comet, 2021, p. 134)

L'appel à communication invite donc à réfléchir aux effets potentiels des alternances sur la restructuration des réseaux de politiques publiques et des impacts sur l'accès de ces différents groupes auprès du pouvoir exécutif.

*

Axe 4 : Le cas des États autoritaires et des issues révolutionnaires

Bien qu'il existe des élections dans les régimes autoritaires (Hermet et al., 1978), ces dernières ont essentiellement pour rôle de renouveler l'onction populaire du chef de l'exécutif. Si ces « élections ne sont pas comme les autres », il est pourtant intéressant de questionner ses effets – ou pas – sur les élites administratives et militaires. Si la séparation entre « politique » et « administration » reste une exception dans la plupart des États du monde (Anderson, 1987), la politisation des haut-es fonctionnaires est malgré tout plus facilement admise et visible dans les États autoritaires. Au sein des États arabes, il existe pourtant un degré de cooptation plus ou moins important parmi les haut-es fonctionnaires de ces régimes en fonction de la trajectoire historique de ces États (Anderson, 1987; Skocpol, 1985). S'il est plus difficile de parler d'alternances politiques dans les régimes autoritaires, il pourrait néanmoins être utile de renseigner la gestion des élites administratives par les agents politiques.

Mais surtout, l'existence de situations puis d'issues révolutionnaires – comme celles du Printemps arabe – invite à comprendre les effets de celles-ci sur les transactions collusives entre les secteurs sociaux (Dobry, 1986; Hmed, 2019). Il s'agit ainsi d'analyser les transformations administratives – du personnel, des instruments et des institutions – lors des issues révolutionnaires (Tilly, 1978). Sans présupposer un modèle normatif postulant l'existence d'une échelle allant d'une forte politisation - prenant la forme de la cooptation - dans les régimes autoritaires, à l'existence d'une politisation fonctionnelle dans les régimes démocratiques européens, il s'agit malgré tout d'étudier les transformations des relations entre haut-es fonctionnaires et agents politiques induites par un changement de régime. Les élites administratives du régime précédent sont-elles mises à l'écart ? Comment les nouvelles élites modifient – ou pas – les formes de politisation dans le nouveau régime ? Au-delà de l'enjeu très important de comprendre les conséquences concrètes des issues révolutionnaires sur les champs politique et administratif (Haenni, 2015; Heurtaux & Zalewski, 2012) voire sur l'ensemble du champ du pouvoir (Hmed, 2019), cette mise en confrontation des terrains différents peut permettre en retour de mieux comprendre et qualifier les formes de politisation des élites administratives des États démocratiques européens, et *a fortiori* françaises.

Par-delà les alternances voire les crises politiques d'envergure, les structures administratives et les politiques publiques se maintiennent-elles toujours, au point de devenir

immuables ? En questionnant les effets des alternances politiques, cet appel à communication invite à étudier les relations entre la légitimité électorale et le capital bureaucratique.

Modalités de soumission

- Les propositions de communication sont à envoyer à l'adresse électronique suivante : je.alternances@gmail.com
- Résumé de la communication : 4000 signes maximum (hors bibliographie)
- Comprenant les éléments suivants : Nom, prénom, rattachement institutionnel, discipline (science politique, sociologie, histoire, etc.) adresse électronique de contact, axe(s) souhaité(s), titre de la communication, objet (question de recherche), méthodologie de recherche, résultats de l'enquête, bibliographie indicative

Calendrier

- **14 février 2023 (minuit)** : date limite d'envoi des propositions de communication
- **15 mars 2023** : réponse aux candidats
- **20 août 2023** : date limite d'envoi des communications écrites (10-20 pages)
- **18-19 septembre 2023** : tenue du colloque à l'Université Paris-Dauphine

Les frais de déplacement et d'hébergement seront à la charge des participant·es. Une aide à la mobilité est prévue pour celles et ceux qui ne bénéficient pas du soutien d'un laboratoire. Nous rappelons aux participant·es que la langue de travail du colloque est en **français**.

Bibliographie

- Achin, C., & Lévêque, S. (2014). La parité sous contrôle. Égalité des sexes et clôture du champ politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204(4), 118-137.
- Aldrin, P., Bargel, L., Bué, N., Pina, C., & Université de Nice. Faculté de droit et science politique. (2016). *Politiques de l'alternance : Sociologie des changements (de) politiques*. Éditions du Croquant.
- Anderson, L. (1987). The State in the Middle East and North Africa. *Comparative Politics*, 20(1), 1-18.
- Baloge, M. (2016). Le député débutant. Apprentissage et assimilation de l'ethos parlementaire au Bundestag. *Politix*, 113(1), 201-222.
- Baloge, M. (2018). Chapitre 2 : Les administrateurs du Parlement. Contribution à une sociologie des collaborateurs d'élus. In W. Beauvallet & S. Michon (Éds.), *Dans l'ombre des élus : Une sociologie des collaborateurs politiques* (p. 53-74). Presses universitaires du Septentrion.
- Baudot, P.-Y. (2014). Chapitre 6 / Le temps des instruments. Pour une socio-histoire des instruments d'action publique. In *L'instrumentation de l'action publique* (p. 193-236). Presses de Sciences Po.
- Beauvallet, W. (2018). Chapitre 7 : Des travailleurs « de l'ombre » ? Les salariés du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. In S. Michon (Éd.), *Dans l'ombre des élus : Une sociologie des collaborateurs politiques* (p. 155-176). Presses universitaires du Septentrion.
- Beauvallet, W., & Michon, S. (2017). *Dans l'ombre des élus : Une sociologie des collaborateurs politiques*. Presses universitaires du Septentrion.
- Belorgey, N. (2010). *L'hôpital sous pression*. La Découverte.
- Benford, R. (1987). *Framing Activity, Meaning and Social Movement Participation : The Nuclear Disarmament Movement*. University of Texas (Austin).
- Benford, R. D., Snow, D. A., & Plouchard, N. M. (2012). Processus de cadrage et mouvements sociaux : Présentation et bilan. *Politix*, n° 99(3), 217-255.
- Bernard, K., & Herlin-Giret, C. (2022). Macron et l'économie : Assumer une politique néo-libérale. Retour sur deux réformes fiscales emblématiques du quinquennat. In *L'entreprise Macron à l'épreuve du pouvoir*. PUG.
- Bezes, P. (2010). Morphologie de la RGPP. Une mise en perspective historique et comparative. *Revue française d'administration publique*, 136(4), 775-802.
- Bezes, P., & Le Lidec, P. (2016). Politiques de l'organisation. Les nouvelles divisions du travail étatique. *Revue française de science politique*, 66(3-4), 407-433.
- Birnbaum, P. (1985). *Les élites socialistes au pouvoir : Les dirigeants socialistes face à l'Etat, 1981-1985*. Presses Universitaires de France.
- Blais, A. (2003). Les élections affectent-elles les politiques gouvernementales ? Le cas des dépenses publiques. *Revue française de science politique*, 53(6), 929-940.

- Blavier, P. (2021). Regard sur les politiques publiques depuis les budgets des Gilets jaunes. In *Gilets jaunes* (p. 209-215). Presses Universitaires de France.
- Boelaert, J., Michon, S., & Ollion, E. (2018). *Métier : Député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*. Raisons d’agir.
- Bourdieu, P. (1985). Effet de champ et effet de corps. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 59(1), 73-73.
- Collas, T., Dulong, D., & Sawicki, F. (2018). Sociographie des cabinets ministériels (2012-2014) : Présentation générale. *Revue française d’administration publique*, 168(4), 745-750.
- Comet, C. (2021). Les think tanks en France, lieu de prédilection des interdépendances entre économistes et dirigeants dans la conception de l’action publique. *Politix*, 134(2), 59-83.
- Courty, G. (2005). *Le travail de collaboration avec les élus* (Vol. 1-1). Michel Houdiard Editeur.
- Courty, G., & Gervais, J. (2016). Les représentant.e.s d’intérêt et la campagne présidentielle de 2012. Rapports au politique et formes de coopération avec les candidat.e.s. *Politix*, 113(1), 117-139.
- Crespin, R. (2006). Drogues et sécurité routière. Changement politique ou nouvel usage des instruments ? *Revue française de science politique*, 56(5), 813-836.
- Dabène, O., Geisser, V., & Massardier, G. (2008). *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle*. La Découverte.
- Daho, G., & Gally, N. (2018). Le cabinet ministériel comme espace frontière. Les collaborateurs ministériels passés par la sphère privée sous la présidence de François Hollande. *Revue française d’administration publique*, 168(4), 849-874.
- Davis, G., Weller, P., Eggins, S., & Craswell, E. (1999). What Drives Machinery of Government Change? Australia, Canada and the United Kingdom, 1950–1997. *Public Administration*, 77(1), 7-50.
- Demazière, D., & Lidec, P. L. (2014). *Les mondes du travail politique* (p. 266). Presses universitaires de Rennes.
- Dobry, M. (1986). *Sociologie des crises politiques*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Downs, A. (1957). An Economic Theory of Political Action in a Democracy. *Journal of Political Economy*, 65(2), 135-150.
- Dreyfus, F. (2000). *L’invention de la bureaucratie. Servir l’Etat en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (XVIIIe-XXe siècle)*. La Découverte.
- Dulong, D. (2018). Postface : De la sociologie des entourages à celle du marché des emplois en lien avec les activités politiques. In W. Beauvallet & S. Michon (Éds.), *Dans l’ombre des élus : Une sociologie des collaborateurs politiques* (p. 243-248). Presses universitaires du Septentrion.
- Dulong, D. (2021). *Premier ministre*. CNRS.
- Egeberg, M. (1999). The Impact of Bureaucratic Structure on Policy Making. *Public Administration Review*, 77(1), 155-170.
- Eloire, F. (2020). Le « tournant de la rigueur » comme processus régulateur. Étude d’une décision de politique économique. *Revue française de sociologie*, 61(2), 207-241.

- Eymeri-Douzans, J.-M. (2003). Frontière ou marches ? De la contribution de la haute administration à la production du politique. *La Politisation*, 47-77.
- Eymeri-Douzans, J.-M., Bioy, X., & Mouton, S. (2015). *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*. Presses de Sciences Po.
- Ferhat, I. (2022). Les partis politiques sont-ils (encore) des acteurs des réformes de l'éducation ? *Administration & Éducation*, 174(2), 41-46.
- Fertikh, K. (2014). Le genre programmatique. Sociologie de la production des programmes partisans : l'exemple de Bad Godesberg. *Revue française de science politique*, 64(5), 905-928.
- Fulla, M. (2017). Des élus godillots ? Les députés socialistes face aux nationalisations de 1981-1982. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 133(1), 71-82.
- Gay, R. (2018). *L'Etat hospitalier. Réformes hospitalières et formation d'une administration spécialisée en France (années 1960—Années 2000)*. [Thèse de doctorat en science politique, Université Grenoble Alpes].
- Gilbert, C., & Henry, E. (2012). La définition des problèmes publics : Entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, 53(1), 35-59.
- Guinaudeau, I., & Persico, S. (2018). Tenir promesse. Les conditions de réalisation des programmes électoraux. *Revue française de science politique*, 68(2), 215-237.
- Gusfield, J. R. (1984). *The Culture of Public Problems: Drinking-Driving and the Symbolic Order*. University of Chicago Press.
- Haenni, P. (2015). Les causes d'un échec. In S. Thierno Youla (Trad.), *L'Égypte en révolutions* (p. 21-49). Presses Universitaires de France.
- Hall, P. A. (1993). Policy Paradigms, Social Learning, and the State: The Case of Economic Policymaking in Britain. *Comparative Politics*, 25(3), 275-296.
- Halpern, C., Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2014). *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistance, effets*. Presses de Sciences Po.
- Hassenteufel, P., Bachir, M., Bussat, V., Genieys, W., Martin, C., & Serré, M. (1999). *L'émergence d'une "élite du Welfare" ? Sociologie des sommets de l'Etat en interaction* [Research Report]. UMR 6051 CRAPE.
- Hassenteufel, P., & de Maillard, J. (2017). Le recours au marché comme processus politique. Les réformes du gouvernement de coalition britannique (2010-2015) dans la santé et la police. *Gouvernement et action publique*, VOL. 6(4), 101-126.
- Heclo, H., & Wildavsky, A. B. (1974). *The Private Government of Public Money: Community and Policy Inside British Politics*. University of California Press.
- Hermet, G., Linz, J. J., & Rouquié, A. (1978). *Des élections pas comme les autres*. Presses de Sciences Po.
- Hernes, V., Tronstad, K., Arendt, J., & Andersson, P. (2019). *Nordic integration and settlement policies for refugees A comparative analysis of labour market integration outcomes*.
- Heurtaux, J., & Zaleski, F. (2012). *Introduction à l'Europe post-communiste*. De Boeck.

- Hmed, C. (2016). « Le peuple veut la chute du régime ». Situations et issues révolutionnaires lors des occupations de la place de la Kasbah à Tunis, 2011. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 211-212(1-2), 72-91.
- Hmed, C. (2019). *Des barricades et des urnes. Sociologie des situations et des issues révolutionnaires en Tunisie (2010-2016)* [Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en sciences sociales]. Ecole normale supérieure.
- Hmed, C., & Laurens, S. (2011). Les résistances à l'institutionnalisation. In J. Lagroye & M. Offerlé, *Sociologie des institutions*. Belin.
- Jobert, B. (1994). *Le tournant néo-libéral en Europe*. Editions L'Harmattan.
- Juven, P.-A., Pierru, F., & Vincent, F. (2019). *La casse du siècle. A propos des réformes de l'hôpital public*. Raisons d'agir.
- Kingdon, J. W. (1984). Agendas, Alternatives, and Public Policies. *Journal of Public Policy*, 5(2), 281-283.
- Lagroye, J. (1997). On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 10(38), 7-17.
- Lascoumes, P., Bonnaud, L., Le Bourhis, J.-P., & Martinais, E. (2014). *Le développement durable. Une nouvelle affaire d'Etat*. Presses Universitaires de France.
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2005). *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po.
- Laurens, S. (2009). *Une politisation feutrée*. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France. Belin.
- Laurens, S. (2015). *Les courtiers du capitalisme. Milieux d'affaire et bureaucrates à Bruxelles*. Agone.
- Laurens, S., & Serre, D. (2016). Des agents de l'État interchangeable ? *Politix*, n° 115(3), 155-177.
- Le Galès, P., & Thatcher, M. (1995). *Les réseaux de politique publique : Débat autour des policy networks*. L'Harmattan.
- Lecomte, D. (2021). *L'abdication du Parlement : Fait majoritaire et discipline partisane à l'Assemblée nationale sous la Vème République* [Thèse de doctorat en science politique, Paris 1].
- Levoyer, T. (2022). *Intérioriser » la politique d'immigration et d'intégration par la rationalisation budgétaire. La RGPP et la création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale (2007-2010)*. Association française de science politique, Lille.
- Lindblom, C. E. (1959). The Science of « Muddling Through ». *Public Administration Review*, 19(2), 79-88.
- Nordhaus, W. D. (1975). The Political Business Cycle. *The Review of Economic Studies*, 42(2), 169-190.
- Offerlé, M. (2009). *Sociologie des organisations patronales*. La Découverte.
- Ollion, É. (2015). Des mobilisations discrètes : Sur le plaidoyer et quelques transformations de l'action collective contemporaine. *Critique internationale*, 67(2), 17-31.
- Palier, B. (2005). *Gouverner la sécurité sociale*. Presses Universitaires de France.
- Paquet, M. (2020). Immigration, Bureaucraties and Policy Formulation: The Case of Quebec. *International Migration*, 58(1), 166-181.

- Persico, S., Froio, C., & Guinaudeau, I. (2012). Action publique et partis politiques. L'analyse de l'agenda législatif français entre 1981 et 2009. *Gouvernement et action publique*, VOL. 1(1), 11-35.
- Pierru, F. (1999). L'«hôpital-entreprise» Une self-fulfilling prophecy avortée. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 12(46), 7-47.
- Pierson, P. (1993). When Effect Becomes Cause: Policy Feedback and Political Change. *World Politics*, 45(4), Art. 4. JSTOR.
- Quermonne, J.-L. (1988). *L'alternance au pouvoir*. Presses Universitaires de France.
- Rey, A. (Éd.). (1998). *Dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert.
- Sabatier, P. A., & Jenkins-Smith, H. C. (1993). *Policy Change And Learning: An Advocacy Coalition Approach*. Westview Press.
- Sawicki, F., & Mathiot, P. (1999). Les membres des cabinets ministériels socialistes en France : Recrutement et reconversion. 2) Passage en cabinet et trajectoires professionnelles. *Revue française de science politique*, 49(2), 231-264.
- Serré, M. (2001). *Le « tournant néo-libéral » de la santé ? : Les réformes de la protection maladie en France dans les années 1990 ou l'acclimatation d'un référentiel de marché* [Thèse de doctorat en science politique, Paris 1].
- Siné, A. (2006). *L'ordre budgétaire. L'économie politique des dépenses de l'Etat*. Economica.
- Skocpol, T. (1985). *Bringing the State Back In*. Cambridge University Press.
- Tilly, C. (1978). *From Mobilization to Revolution*. Random House.
- Tsebelis, G. (2002). *Veto Players : How Political Institutions Work*. Princeton University Press.
- Wildavsky, A. (1964). *The Politics of the Budgetary Process*. Little, Brown and Company.
- Wilson, W. (1887). The Study of Administration. *Political Science Quarterly*, 2(2), 197-222.